



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 4 JUILLET 2022 À 18 H

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, le lundi 4 juillet 2022 à 18 h.

La séance extraordinaire se déroulera à l'hôtel de ville situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost.

Cet avis est publié conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 30^E JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022).

Caroline Dion, notaire
Greffière